

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

USAGE DE L'EAU

Cahors, le 28 octobre 2021

**Limitations aux usages de l'eau
dans le département du Lot**

Après la faible pluviométrie du mois octobre, l'ensemble des bassins et cours d'eau du département présente des débits relativement bas pour la saison.

C'est tout particulièrement le cas des bassins du Céou, du Tournefeuille et de la Séoune, qui restent à des niveaux de gravité élevé de l'étiage.

Les prévisions de Météo-France ne permettent pas d'envisager une amélioration de leur état à court terme.

Pour tenir compte de cette situation, le préfet du Lot a décidé de **proroger les interdictions de remplissage des plans d'eau et des manœuvres de vannes sur ces bassins et cours d'eau : Céou, Tournefeuille et Séoune.**

Ces mesures seront applicables à partir du **lundi 1^{er} novembre 2021.**

Pôle de la communication
interministérielle de l'État